



LES AMIS DE LA VIOLETTE

(depuis 1991)

- association loi 1901 -



ACTIVITÉS	JOURS ET HORAIRES	CONTACTS	LIEUX
SOPHROLOGIE *	Contacteur Stéphanie ou voir programme sur le site	STÉPHANIE BEUCHE-MOREL stephsophroavignon@gmail.com	PETITE MAISON 2 rue Bastet
BRIDGE	LUNDI - 14h30 à 18h00 MERCREDI - 14h30 à 18h00	DANIEL DELTORRE daniel.deltorre@gmail.com	
TAROT	LUNDI - 20h00 à 23h00 VENDREDI - 14h30 à 18h00	JEAN LECELLIER ajeans563@hotmail.fr	
SCRABBLE	JEUDI - 14h30 à 17h30	LOLA LABROT labrotlola@gmail.com	
DESSIN/PEINTURE*	LUNDI - 14h30 à 16h30	JENS jensm@free.fr	
LECTURE	3ème MERCREDI du MOIS 14h00 à 17h00	COLETTE COUDERQ francois.couderq@free.fr	
INFORMATIQUE	MARDI - 17h00 à 19h00	ROLAND WERLE f1gil@yahoo.fr	
CONVIVIALES	d'AVRIL à OCTOBRE à partir de 18h30	MICHEL PAULET michel.paulet@wanadoo.fr	
RANDONNÉES	1er et 3ème DIMANCHE du MOIS	HELENE CESTIER h.cestier@gmail.com	CO-VOITURAGE Parking av. de la foire
CONFÉRENCES <i>TOUT PUBLIC - entrée libre</i>	UN SAMEDI / MOIS	FRANCINE CHEYNARD francinecheynard@sfr.fr	Voir sur flyers diffusés
DANSE ÉCOSSAISE	LUNDI - 14h00 à 17h00	PASCALE PELOUS pascalpelous@yahoo.fr	À définir
EXPRESSION THÉÂTRALE	MARDI - 10h00 à 12h00 JEUDI - 17h00 à 19h00	DANIÈLE DUFFROS 0636601920	Maison Folie Chemin Notre Dame

* Activité payante : se renseigner auprès des responsables ou voir sur le site

- 1ère participation gratuite puis adhésion obligatoire pour toutes les activités. (sauf CONFÉRENCES)

Mail : lesamisdela violette@gmail.com

Site Internet : <https://www.lesamisdela violetteavignon.fr>

RÈGLEMENT COTISATION : EN LIGNE par CB - voir lien sur l'ACCUEIL DU SITE : <https://www.lesamisdela violetteavignon.fr>
ou CHÈQUE à ENVOYER ou à DÉPOSER avec le bulletin rempli à : ASSOCIATION "LES AMIS DE LA VIOLETTE"
2 RUE BASTET 84000 AVIGNON



BULLETIN ADHÉSION individuelle - 2026/2027

Tarif 20€ ☐ chèque ou ☐ espèces



remplir tous les champs lisiblement SVP

QRCode Adhésion
en ligne

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

EMAIL : TÉL :

En adhérant à l'association, je confirme avoir pris connaissance de ses statuts et de son règlement intérieur.